

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 26/09/2023  
DECISION N° 20230926\_B\_084

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET,  
Était excusé : Emmanuel SALGADO,  
Étaient Absents : Patrick Bruno MARCON, Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Cycle de l'Eau**  
**Objet : Remise gracieuse de dette à M. MASSARDIER Jean – Aurec sur Loire**

**Le Bureau,**

**N° 20230926\_B\_084**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Suite à l'avis favorable de la commune d'Aurec sur Loire,

- Approuve la remise gracieuse de dette sur la partie assainissement pour  
une consommation estimée à 70 m3 :
- M. MASSARDIER Jean  
Rue des Ollagnières – 43 110 Aurec sur Loire

Fuite d'eau après compteur n'entrant pas dans la loi Warsmann

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 26 septembre 2023



Le Président,

Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20230926-20230926\_B\_084-AU  
Reçu le 03/10/2023